

des Princes &c. Janvier 1769. 19

La Cour de Russie, contre la foi des Traités, n'a pas discontinué à faire bâtir différentes Fortereses sur les frontieres des deux Etats & les a pourvues de troupes & de munitions.

L'année 1177 (ou 1763), à la mort d'Auguste III, Roi de Pologne, la République de Pologne voulant, selon le système de la Liberté Polonoise, procéder à l'Élection d'un Roi, la Cour de Russie a établi pour Roi, par la force & la violence, un simple Officier Polonois, qui n'a jamais eu aucun Roi dans sa Famille & à qui la Royauté ne convenoit pas, & en prenant le parti de ce Roi, elle a traversé, contre le gré de la République, toutes les affaires des Polonois. De quoi la Porte ayant fait avertir le Résident Russe, celui-ci a déclaré que la République de Pologne ayant demandé un certain nombre de troupes, afin de protéger sa propre Liberté, il lui avoit été accordé à cet effet 6000 hommes de Cavalerie & 1000 Cosaques, n'ayant avec eux ni canons ni munitions, qui seroient aux ordres de la susdite République, & qu'il n'y avoit pas un seul soldat Russe de plus en Pologne. Cependant lorsqu'on lui a demandé dans la suite pourquoi la Cour de Russie avoit envoyé plus de troupes en Pologne, & pourquoi on avoit usé de violence dans l'élection de Poniatowsky fils d'un des Grands de la Pologne le dit Résident a assuré, par un Ecrit signé de sa main, que sa Cour ne s'étoit engagée pour personne, ni qu'elle n'avoit jamais usé de violence pour l'élection de qui que ce soit. Malgré cette assurance & déclaration, la Cour de Russie n'a cessé d'envoyer consécutivement des troupes, du canon & des munitions sous la conduite de ses propres Généraux, qui continuoient à attaquer la Liberté Polonoise & mettoient à mort ceux qui refusoient